

SECOND DEGRÉ 72

2 rue Paul Ligneul

72000 Le Mans

Tél : 02.43.28.69.58

Fax : 02.43.23.33.73

site internet : <http://snes72.org>

mél : snes72@nantes.snes.edu

Dispensé de timbrage Le Mans CTC

Dispensé de
timbrage
Le Mans CTC
Déposé le
24/06/2014



Sommaire

Edito	p. 1	Déclaration FSU au CTSD - Communiqué	p. 4
AG des retraités	p. 2	Compte rendu stage «Évaluation»	p. 5
Vie de la section départementale	p. 3	Haro sur le bac !	p. 6

L'ÉDITO : Combattre les idées fausses pour combattre l'extrême droite

par Lionel Quesne

Le résultat des élections européennes laisse planer, pour le moins, un sentiment de gêne. Que le FN soit le parti qui envoie pour la France le plus de députés à Strasbourg est indigne de notre nation à qui il ne suffit plus de rappeler qu'elle fut le berceau des Lumières et des Droits de l'Homme pour se voir décerner un certificat de respectabilité.

La multiplication des élus aux idées courtes, fabricants de boucs émissaires, pourfendeurs d'élites auxquelles ils appartiennent tous peu ou prou et grands apôtres du repli sur soi n'est pas propre à la France. On le constate dans de nombreux pays européens, en Italie avec le populiste cabotin Beppe Grillo, au Royaume-Uni avec le national-populisme de l'UKIP, aux Pays-Bas avec l'islamophobe Geert Wilders, avec l'ultra conservateur Viktor Orban en Hongrie, avec l'inquiétante « Aube dorée » en Grèce... Ceci est-il de nature à diluer ou à minimiser le score de Jean-Marine Le Pen ou à augmenter nos craintes ?

Il faut certes toujours rappeler que cette progression de l'extrême droite française n'est rendue possible que par des niveaux records d'absentéisme. En termes de voix le FN n'a pas progressé depuis les élections présidentielles. L'abstention massive s'explique par une lassitude des élec-

teurs qui constatent tous les jours que les partis de gouvernement n'ont apporté aucune solution à ce qui est, quoiqu'on en dise, le cœur de leurs préoccupations depuis maintenant près de quarante ans, à savoir le chômage, la précarité et l'insécurité sociale. Et les prétendus alternances ne font depuis 1983 que la démonstration d'une grande continuité dans la manière d'appréhender la situation.

A la lassitude s'ajoute un dégoût né des scandales politico-financiers et d'affligeantes querelles d'ego. En définitive cette ambiance n'est pas non plus des plus rassurantes ; elle a des relents d'années trente dont on sait sur quoi elles ont débouché. Et l'on se dit qu'il est urgent que les citoyens entrevoient une lueur d'espoir et de confiance afin d'inverser la vapeur.

Par ailleurs, si le FN ne progresse pas en nombre de voix, on ne peut cependant nier que ses idées (un bien grand mot) semblent, sinon susciter une adhésion croissante, du moins ne plus provoquer de réactions vives de rejet. Or ces idées sont des idées fausses et il est de notre devoir, ne serait-ce qu'en tant que pédagogues, de les combattre, de les démonter inlassablement afin de rétablir en toute occasion la vérité. Il convient par exemple de marteler que l'immi-

gration ne suit pas en France une courbe exponentielle : elle se maintient quasiment au même niveau depuis les années 1930. De marteler qu'il n'y a pas plus de chômeurs dans la population immigrée que dans la population autochtone, que les immigrés ne viennent pas en France pour profiter honteusement des systèmes sociaux mais pour travailler et échapper à la misère, que les immigrés ne ruinent pas la France ; ils créent plus de richesses qu'ils ne consomment de ressources¹. Et de marteler que l'échec scolaire n'est pas dû à la présence d'immigrés ou d'enfants d'immigrés dans les classes ; à niveau social égal, ces enfants auraient même tendance à avoir de meilleurs résultats que le reste de leurs petits camarades.

En tant que pédagogues nous devons balayer les idées reçues ; en tant que syndicalistes aussi. Alors que sur les estrades Jean-Marine Le Pen faisait de bruyantes déclarations d'amour aux fonctionnaires, elle trimbalait dans ses bagages de campagnes 2012 un programme qui était en fait une véritable déclaration de guerre promettant d'aller infiniment plus loin en matière de suppressions de postes que la pourtant déjà sanglante RGPP. Elle entendait aussi instaurer le traitement à la tête du client et, sous couvert d'opposition populiste entre petits et hauts fonctionnaires, faire éclater la notion de point d'indice.



Et bien évidemment, il était aussi question de mettre en place une « priorité nationale », soit une discrimination selon la nationalité dans l'accès aux services publics². Il faut le dire, le répéter et convaincre. Il en est de notre responsabilité.

1- Pour toutes ces questions voir l'excellent ouvrage co-édité par ATD Quart Monde « En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté », 2013.

2- Sur ce point voir l'argumentaire élaboré par la fédération des services publics de la CGT en mars 2012.

Assemblée générale des retraités

par Christian Laplagne

Secrétaire départemental SNES retraités

Dans une période difficile et à la veille d'une manifestation à Paris, le 3 juin, qui devait montrer que les AGES –terme utilisé en haut lieu pour désigner les retraités –, refusent de se faire croquer et font face avec détermination et dans l'unité aux différentes attaques qu'ils subissent.

C'est donc dans ce contexte morose qu'une Assemblée Générale de la SFR-FSU 72 s'est tenue le jeudi 22 mai au Mans en présence de Maryline Cahauet et Joel Chenet, respectivement responsables nationaux du SNES et du SNUIPP ainsi que de Gérard Roulic responsable retraité du S3 Snes.

Ce dernier intervenait de suite sur la loi sur le vieillissement et sur les interrogations que nous sommes en droit d'émettre, ainsi les difficultés financières et professionnelles des EHPAD, la formation des personnels avec une utilisation des emplois aidés peu qualifiés, de plus l'existence des CODERPA est remise en cause. Tout cela n'annonce rien de bon d'autant que les organisations syndicales sont très peu sollicitées.

Sans compter la réforme territoriale qui pointe à l'horizon sans que l'on en connaisse les contours.

Un dernier point, Mme Delaunay, sensible aux problèmes rencontrés par les retraités a été évincée et Mme Rossignol, néophyte, la remplace au ministère.

La FSU a toute sa place dans la lutte pour faire face aux attaques répétées afin de réduire le niveau des retraites, suppression de la demi-part aux veuves ou veufs, fiscalisation brutale du supplément de 10% pour les retraités ayant eu 3 enfants et plus et instauration depuis le 1^{er} avril 2013 de la CASA, taxe de 0,3 pour les retraités imposables, sans oublier le transfert de la revalorisation des pensions d'avril 2014 à Avril 2015 sans être certain de rien.

La FSU sera pleinement présente pour exprimer les craintes des retraités et agir vis-à-vis des pouvoirs publics avec tout son poids de première organisation syndicale de la fonction publique d'état.

La réunion s'est terminée par des échanges entre les différents participants avec l'idée de faire du 3 juin un succès populaire et de se retrouver en automne pour montrer toute la place de la FSU retraitée dans le paysage syndical sarthois.

« Vie de la section départementale »

Élection du bureau départemental



Composition du bureau

Secrétariat départemental

• Co-secrétaires départementaux :

- Ivan Gâche,
- Lionel Quesne.

• Trésorière :

- Hélène Lachendrowiecz.

Membres du bureau

- Ariane Henry - *Certifiée S.E.S.* - Lycée Malraux (Allonnes)
- Christian Laplagne - *CPE* - Section des Retraités
- Emmanuel Séchet- *Certifié math* - Lycée Colbert de Torcy (Sablé sur Sarthe)
- Hélène Lachendrowiecz - *Certifiée hist-géo* - Collège Berthelot (Le Mans)
- Ivan Gâche - *Certifié physique - chimie* - Collège Henri Lefevre (Arnage)
- Geoffrey-Gaylord Remaud - *Certifié hist-géo* - Collège Anjou (Sablé sur Sarthe)
- Laurent Blancs - *Certifié hist-géo* - Lycée Montesquieu (Le Mans)
- Lionel Quesne - *Certifié hist-géo* - Collège Les sources (Le Mans)
- Sophie Pereira - *Certifiée hist-géo* - Lycée Yourcenar (Le Mans)
- Thierry Mauny - *Agrégé SVT* - Cité scolaire d'Estournelles de Constant (La Flèche)
- Xavier Hill - *Agrégé SVT* - TZR Sarthe

Déclaration FSU au CTSD « second degré » du 30 juin 2014

Nous aurions mauvaise grâce à déplorer le mouvement de retour vers une conception de la formation professionnelle que nous n'avons cessé de porter. L'année de stage pour les reçus aux concours de l'enseignement redevient une année d'apprentissage en alternance.

Ce que nous déplorons en revanche, c'est le fait que cette réforme s'arrête au milieu du gué en ne laissant pas un temps de décharge suffisant au stagiaire. Un mi-temps d'enseignement est encore trop lourd pour qui doit faire un sérieux retour réflexif sur sa pratique. Et il est impossible d'objecter qu'abaisser encore cette quotité relève de l'utopie. Avant la mise à mort des IUFM, les stagiaires devaient un service compris entre quatre et six heures hebdomadaires et, que l'on sache, cette décision n'avait pas été prise par de dangereux irresponsables.

Ce que nous déplorons également, c'est que le gel nécessaire de nombreux supports pour les stagiaires génère une navigation à vue de l'administration perceptible au niveau des établissements. Cette navigation, déjà peu évidente en temps ordinaire, est obscurcie encore cette année par un dispositif d'affectation des lauréats des concours qui est soumis à plusieurs aléas.

Leur nombre d'abord car le rendement des concours est à nouveau très incertain dans certaines disciplines et les informations ne sont que parcelaires jusqu'à leur fin complète le 14 juillet.

La FSU 72 soutient les cheminots en grève

Le gouvernement s'apprête à faire adopter une réforme du système ferroviaire. Cette réforme, sous couvert d'une unification du service public, amènera en réalité un morcellement supplémentaire de la SNCF. Celle-ci serait éclatée sur trois établissements publics sans cohésion entre eux.

Cette réforme, inspirée comme tant d'autres par la commission européenne, se ferait au détriment des cheminots et des usagers du service public. Elle est le prélude à une privatisation du rail dont on a pu mesurer les ravages au Royaume Uni.

Face à cela, les cheminots et les cheminotes, avec leurs organisations syndicales, réagissent vigoureusement par une grève reconductible massivement suivie. Cette situation aurait pu être évitée par ce gouvernement qui n'a pas tenu compte des actions

Mais aussi le type de concours obtenu (réservé, anticipé 2014, rénové 2014) combiné (ou non) avec une expérience antérieure jugée suffisante dans les fonctions en qualité de contractuel. Nombreux seront en effet ceux qui se retrouveront affectés à plein-temps avec un reliquat de formation « adaptée » en lieu et place d'une affectation à mi-temps initialement annoncée comme de droit commun avec véritable formation à l'ESPE pour l'acquisition du master 2 MEEF.

Nous soulignons au passage qu'il est inadmissible que les lauréats du concours anticipé 2014, dont certains seulement ont occupé cette année des emplois de contractuels, et encore à temps très incomplet, se voient affectés à plein temps, avec un emploi du temps sur quatre jours et l'obligation de suivre des formations le vendredi. Ils doivent effectivement être formés, mais ils doivent bénéficier d'une décharge de service pour cela.

En tout état de cause, on doit craindre, du fait du manque de visibilité actuel pour l'administration elle-même, de sérieuses difficultés dans la préparation de rentrée. La communication extrêmement tardive des implantations stagiaires dans les établissements associée aux très nombreuses incertitudes qui planent encore à ce sujet nous font redouter le pire, en particulier en ce qui concerne la construction des emplois du temps. Situation que n'arrangeront pas les sérieux retards dans les affectations à l'année pour les TZR, et pour les contractuels que l'on peut déjà prévoir.

de ces derniers mois : deux grèves de 24h et une manifestation importante. Il n'a pas tenu compte non plus du préavis de grève, temps normalement prévu pour des négociations.

La FSU 72 dénonce l'instrumentalisation des usagers en général et des candidats au bac. C'est un chantage qui contribue de fait à discréditer le mouvement et à remettre en cause le droit de grève.

La FSU 72 soutient le combat des cheminots pour une SNCF au service des usagers et respectueuse des droits de ses salariés. Elle demande au gouvernement d'ouvrir de véritables négociations avec les organisations syndicales en lutte de la SNCF, d'autant qu'elles sont porteuses d'un projet ambitieux pour le service public.

Le Mans, le 16/06/2014

Compte rendu du stage « évaluation des élèves » du 20 mai 2014

Douze collègues ont répondu à l'invitation du S2 72 de participer à un stage de formation syndicale sur le thème de « l'évaluation des élèves ». Cette journée était en grande partie animée par notre camarade Xavier Hill, TZR en SVT dans la Sarthe, membre du bureau départemental du SNES-FSU et impliqué dans le secteur « contenus » du SNES au niveau national.

Dans un premier temps Xavier a dressé l'inventaire des différentes formes d'évaluation. Car s'interroger sur l'évaluation consiste d'abord à se demander quel est le type d'évaluation qui correspond le mieux à l'acte pédagogique envisagé : former, faire un bilan des acquisitions ou certifier. Chaque situation appelle une réponse différente et une construction particulière qui peut déboucher ou non sur une note.

L'évaluation formative pourrait par exemple se concevoir sans note. Il s'agirait surtout de faire percevoir à l'élève les facteurs d'insuccès, d'indiquer les voies de progression et d'encourager l'élève en positivant la copie. Mais en dehors du fait que nous avons assez peu de temps pour ce type d'évaluation, il faut aussi reconnaître que renoncer à la note s'est se priver et priver l'élève d'un instrument de positionnement subtil, en tous cas plus subtil que le tout ou rien de « l'acquis : non-acquis ».

Notons au passage que ce type d'appréciations n'a guère de significations, un élève n'ayant jamais totalement rien acquis ni tout acquis. Et le fait de rajouter un « en cours d'acquisition » ne change rien à l'affaire, les deux bornes ne concernant personne, c'est la vaste zone où tout le monde pourrait se retrouver.

Par ailleurs, évaluer sans note ne signifie pas que l'on n'évalue que des compétences et certainement pas des compétences élémentaires. Ce qui est peut-être envisageable à l'école primaire ne l'est plus dès la première année du collège. Ce qui est demandé à partir de la sixième est toujours une combinaison de connaissances et de savoir faire et une superposition d'interprétations à des compétences de bases. Aussi vouloir évaluer la seule compétence « lire un

graphique » n'aurait aucun sens car la lecture d'une courbe ne vaut que par la connaissance du contexte qu'un élève peut en avoir. A ne pas vouloir tenir compte de cela on court le risque de ne considérer les savoirs scientifiques que comme de simples prétexte à une simple mécanique et de faire passer les moyens pour des fins.

La dernière partie de la journée a plutôt été animée par les deux co-secrétaires départementaux du SNES. Elle a été consacrée à la mise en évidence des enjeux syndicaux que l'on retrouvait derrière ces différents choix. Car l'évaluation des élèves n'est pas qu'un acte technique qui serait totalement neutre. Il a des présupposés qui reflètent des choix de sociétés et différentes conceptions des finalités de l'école. Le socle commun et le livret personnel de compétences sont ainsi sous-tendus par une vision utilitariste de l'école défendue par l'OCDE et qui ne l'envisage que comme un moyen d'adaptation des futurs adultes aux besoins d'adaptabilité et de flexibilité des entreprises.

Le modèle d'évaluation vers lequel on voudrait nous emmener a également un impact sur la définition de nos missions et sur de possibles modifications de statut. Mettre en avant les compétences transversales (qui en définitive sont fort peu nombreuses), c'est nier l'ancrage disciplinaires de nos métiers et ouvrir encore plus grand la porte aux échanges de services entre le premier et le second degré. C'est même totalement faire voler en éclat l'unité du second degré.

Enfin le mode d'évaluation a des répercussions directes sur nos conditions de travail. Tous ceux qui se sont lancés dans l'évaluation intégrale par compétences ont constaté à quel point cela pouvait être chronophage du fait de la lourdeur de la procédure et du nombre de réunions nécessaires à sa mise en place. Ceci doit nous maintenir en alerte, surtout dans une période où nos salaires réels reculent !



Haro sur le bac !

La vie des médias est faite de marronniers, rendez-vous à date fixe avec des sujets récurrents : la rentrée des classes en septembre, les cimetières à la Toussaint, l'origine du Père Noël, la déclaration d'impôts, les dangers de l'exposition au soleil et, dans les creux, le mal de dos, les prix de l'immobilier et le moral des cadres. En juin, c'est le bac. Ou, plus précisément, la mise en cause de sa pertinence et du bien fondé de sa pérennité.

Héritier d'une longue tradition, le magazine d'actualité « 28 minutes » d'ARTE remettait sur le métier cet exercice de style dans son édition du mardi 17 juin. Et on eu droit de nouveau à tous les poncifs et les à-peu-près qui jalonnent le thème.

Un sociologue du CNRS nous a ainsi doctement expliqué que cette épreuve était un insupportable et inutile facteur de stress pour les jeunes gens et leurs familles, qu'il vaudrait bien mieux opter pour le contrôle continu et le contrôle en cours de formation organisé par chaque établissement (comme si ce n'était pas déjà le cas pour un certain nombre d'épreuves), que cette méthode était bien plus fiable car on avait constaté de forts écarts de notation entre les correcteurs (comme si ce travers disparaissait par enchantement avec le contrôle continu !) et que, surtout, cet examen était ringard car il n'évaluait que des connaissances et non pas, ce qui est beaucoup plus important, des compétences débarrassées de leur pesant carcan disciplinaire. Air connu et généralement entonné par les zélotes du SGEN ou de l'UNSA qui ne rechignent pas à user de la caricature manichéenne pour tenter d'enfermer leurs contradicteurs dans un registre passéiste.

Il y eut aussi notre médiatique collègue marseillais, J. P. Brighelli, qui au terme d'un parcours continu de droitisation se retrouve échoué sur les rivages vaseux du SNALC, du « Point » et de la Sarkozie. Il n'en démord pas le décliniste : tout fout le camp et le bac n'est vraiment plus ce qu'il était ! La preuve, en 2013 le taux de réussite a dépassé les 86 %. Autant dire qu'on le donne à tout le monde et surtout à n'importe qui ! Et comme ce qui est donné n'a pas de prix, le bac n'a plus de valeur. Donc, à la poubelle !

Et puis il y eut aussi la cohorte des chroniqueurs de tout poils qui n'ont pas manqué de rappeler que le bac coûtait cher, avançant à l'encan des chiffres tous plus famoureux les uns que les autres. Et par ces temps de disette, n'est-ce pas ma bonne dame, un sou est un sou. Donc, austérité, économie et fin du bac.

On le voit, le bachot est pris entre le feu de deux critiques apparemment de sens contraires : une qui consiste à le dévaluer en disant qu'il ne vaut plus rien et l'autre qui pratique l'inflation en montrant qu'il coûte toujours trop cher. En définitive ces attaques convergent sur un objectif : dénigrer pour supprimer en suivant le célèbre adage

qui veut que quand on veut se débarrasser de son chien on clame partout qu'il a la rage.

Pour donner un semblant d'équilibre démocratique à ce débat fortement biaisé, on avait quand même cru utile d'inviter une défenderesse, professeur de français dans un lycée parisien, ne serait-ce que par pudeur, pour sauver les apparences. Celle-ci a estimé s'être acquittée de sa tâche après avoir évoqué un oral au cours duquel il était apparu de façon évidente que le candidat n'avait rien appris depuis six ans mais qu'elle en avait profité pour travailler d'arrache-pied sur Baudelaire pendant vingt minutes. Voilà un argument décisif et des plus convaincants ! C'est ce qu'on appelle jouer les utilités. Mais utile à qui ?

En vérité, il manquait surtout autour de cette table, quelqu'un parlant sérieusement de ce qu'il connaît, disons, par exemple, un des trois co-secrétaires nationaux du SNES qui aurait pu remettre quelques pendules à l'heure. Il (ou elle) aurait ainsi pu rappeler qu'un taux de réussite au bac de plus de 86 % ne révélait pas une dévalorisation du diplôme. Quand on annonce ce chiffre brut, sans commentaires et sans analyses, on laisse supposer deux choses à l'auditoire. D'abord que ce chiffre concerne l'ensemble d'une classe d'âge et non pas les seuls candidats. Ensuite que plus de 86 % des élèves obtiennent le bac de Napoléon confit en littérature et en lettres classiques. C'est passer sous silence que le bac s'est considérablement diversifié et qu'il a largement étendu son domaine grâce à l'adjonction de filières technologiques et professionnelles. Ce faisant le baccalauréat a concerné des élèves issus de nouvelles catégories sociales tout en hissant le niveau général de formation. Vu sous cet angle il devient difficile de parler d'échec du système. D'autant plus que cette hausse généralisée du niveau de formation correspond à une attente et à un besoin lié à la complexification des tâches dans le domaine professionnel. Et si l'on veut accompagner jusqu'au bout cette évolution, il faudra encore repousser l'âge de la scolarité obligatoire.

Un représentant du SNES aurait aussi pu relever que c'est précisément le caractère national et anonyme du baccalauréat qui en garantit la valeur, en quelque endroit que ce soit, et que le principe des diplômes nationaux est encore une digue contre un traitement totalement individualisé d'un candidat à l'emploi face à un employeur. Mais ce soir-là sur ARTE, comme d'autres soirs ailleurs, il n'y avait pas de place pour un autre discours que ce chant des sirènes libérales qui enjôle en faisant mine d'être prévenant mais qui en réalité ne cherche rien d'autre qu'à affaiblir les individus en ne les préparant pas aux vrais enjeux citoyens et en les laissant esseulés face à la puissante machine économique.